



Département de l'Oise  
Arrondissement de Clermont  
Canton de Pont-Sainte-Maxence

# MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LONGUEAU

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOUT 2016 19H00.

**Présents** : M. Michel COLLETTE, Maire, M Eric BARRUET, M Denis MESSIO, M Philippe POULAIN, M François LAURENT, M Médéric PARROT, M Jean-Pierre WRZOCHOL, Mme Nadège ROELEN, Mme Marie-Claire VERCRUYSSSE, Mme Isabelle FORTE, Mme Michelle CHAMBRELENT.

**Absents excusés** :  
Madame Christine NEIVA TORRES ayant donné procuration à Monsieur François LAURENT.  
Madame Nicole DIMINO ayant donné procuration à Monsieur Philippe POULAIN.  
Madame Odile CORDIER ayant donné procuration à Madame Marie-Claire VERCRUYSSSE.  
Monsieur Bruno PUIS ayant donné procuration à Monsieur Médéric PARROT.

**A été nommé(e) secrétaire** : Madame Isabelle FORTE.

### **ORDRE DU JOUR** :

- Approbation du procès-verbal du 30 mai 2016..
- Demande de subvention au Conseil Régional.
- Demande de prêt à la Caisse des Dépôts.
- Condition d'accessibilité de l'Eglise.
- Convention d'occupation du domaine public par le SMOTHD.
- Avancement de grade.
- Questions diverses.
- Ordre du jour supplémentaire :
- Obligation sur le règlement intérieur du CCAS.
- Bilan cantine.
- Travaux du SITTEUR dorsale Nord.
- Clôture du terrain de football.
- Zac Nord.

**APPROBATION DU P V DU 30 MAI 2016**

Le procès-verbal de la séance du 30 mai 2016 est adopté à la majorité.

Vote pour : 13.

Vote contre : 2.

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL POUR LE DOSSIER  
MAIRIE/MEDIATHEQUE (délibération n° 01-29/08/16)**

Monsieur le Maire rappelle que le coût H.T du projet médiathèque + parties communes avec la mairie est de 929 450 €, que le taux de la subvention en cours d'instruction par le Conseil Régional serait de 21,28% soit 197 818,60 €.

Il rappelle également que dans tous les cas, la commune doit supporter 30% des travaux.

Vote pour : 13.

Abstention : 2.

**DEMANDE DE PRET A LA CAISSE DES DEPOTS POUR LA MAIRIE/MEDIATHEQUE**

Monsieur le Maire après contact avec la Caisse des Dépôts, rend compte aux membres du conseil municipal des possibilités d'emprunt auprès de cet organisme :

- Emprunt de 350 000 € pour une situation entre le 15/07 et 14/08/16.  
Sur 15 ans : 0,87%                      Sur 20 ans: 1,10%
  
- Emprunt pour une situation entre le 15/08 et le 14/09/16.  
Sur 15 ans : 0,85%                      Sur 20 ans : 1,06% (4 858,91 € capital +  
intérêts/trimestre).

Le taux qui sera appliqué par l'établissement bancaire sera déterminé selon la période à laquelle la demande sera faite.

**ACCESSIBILITE DE L'EGLISE (délibération n°02-29/08/16)**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que des travaux PMR sont obligatoires pour accéder à l'Eglise ainsi qu'au cabanon avec point d'eau et arrosoirs.

Coût des travaux estimés à environ 1 000 € H.T.

Cependant, une délibération pour demande de dérogation est à demander auprès de la Préfecture pour adapter la situation aux handicapés à moindre coût et autoriser le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Vote pour : 13.

Abstention : 2.

**CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LE SMOTHD POUR LE TRES  
HAUT DEBIT (délibération n°03-29/08/16).**

Monsieur le Maire informe qu'il convient de signer la convention d'occupation du domaine public pour la pose d'un répartiteur au Poncelet à la demande du syndicat. Le déploiement du très haut débit devrait être opérationnel au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2017.

Vote pour : 15.

**AVANCEMENT DE GRADE (délibération n°04-29/08/16).**

Les membres du Conseil Municipal doivent se prononcer sur le taux de promotion pour les deux grades ci-dessous :

- Rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe.
- Educateur des activités physiques et sportives principal de 1<sup>ère</sup> classe

Vote pour 100% au 1<sup>er</sup> septembre 2016 : 15.

Ordre du jour supplémentaire :

Obligation sur le règlement intérieur du CCAS : Monsieur PARROT souhaite savoir pourquoi il n'est pas fait de débat au conseil municipal sur les actions passées au CCAS, notamment au moment du budget, comme il doit être noté au règlement intérieur.

Madame VERCRUYSSSE s'étonne de la question étant donné que Monsieur PARROT faisait partie du CCAS au mandat précédent et qu'il n'a jamais évoqué ce sujet. Les actions menées au CCAS restent confidentielles, seul le nombre d'actions pourrait être éventuellement communiqué lors du vote du budget.

Cantine :

Monsieur BARRUET dresse le bilan définitif de l'activité cantine pour l'année scolaire 2015/2016 :

- Une moyenne de 92 élèves/jour.
- Les charges s'élèvent à 60 115 € auxquelles il convient de rajouter le coût de l'encadrement par la personnel CCPOH qui depuis la rentrée 2015 est à charge de la commune (14 500 €), pour des recettes de 63 455 €.
- Le service est déficitaire à hauteur de 11 160 € qui sont répartis avec la commune de Bazicourt selon la même clé de répartition qu'au RPI.
- Saint-Martin-Longueau : 9 709 €.
- Bazicourt : 1 451 €.

Travaux dorsale Nord :

Monsieur MESSIO donne les informations sur les travaux d'assainissement concernant les communes de Les Ageux, Bazicourt et Saint-Martin-Longueau. Après une interruption sur la commune, la 2<sup>ème</sup> phase va se poursuivre au cours de ce mois.

Clôture du terrain de football :

L'information est donnée sur l'achèvement des travaux de la main courante du terrain de football. Le contrôle sécurité a été effectué sur les nouveaux buts de football par la société APAVE qui a donné un avis favorable pour la reprise de la discipline.

Zac Nord :

La CCPOH va reprendre le dossier et les études sont toujours en cours, depuis la dernière réunion aucune autre information concrète n'a été reçue..

Madame VERCRUYSSSE rappelle que le repas des aînés aura lieu le 02 octobre prochain.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h20.

Michel COLLETTE	Eric BARRUET	Denis MESSIO	M-Claire VERCRUYSSSE	Nadège ROELENS
François LAURENT	Odile CORDIER	Médéric PARROT	Michelle CHAMBRELENT	Isabelle FORTE
	Procuration à M-C VERCRUYSSSE			
Nicole DIMINO	Philippe POULAIN	Bruno PUIS	Jean-Pierre WRZOCHOL	Christine NEIVA TORRES
Procuration à P.POULAIN		Procuration à M PARROT		Procuration à F.LAURENT